



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Asie du Sud-Est

Question écrite n° 123123

Texte de la question

M. Bernard Brochand attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les vives critiques formulées dans un récent rapport de la Cour des comptes concernant l'utilisation des 323 millions d'euros recueillis en 2005 pour aider à la reconstruction de l'Asie du Sud-Est, très durement touchée par le tsunami de l'hiver 2004. En effet, selon la Cour des comptes et comme le souligne aussi l'Institut national de la consommation (INC, n° 413, février 2007), une faible partie des fonds recueillis aurait concrètement été utilisée et de nombreux projets annoncés ne seraient pas encore, à ce jour, réalisés. Il lui demande donc ce que le Gouvernement entend faire afin de mettre un terme à cette situation particulièrement regrettable et surtout afin de venir en aide aux populations meurtries par cette inoubliable catastrophe.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123123

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères (et européennes)

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4671